

## MALVEILLANCE

Des actes de malveillance sont toujours à craindre : déversement toxique dans l'alimentation en eau, braconnage au filet ou à la ligne... Une surveillance doit donc être mise sur pied. On cadenassera les moines des étangs éloignés. Parfois les actes de malveillance portent sur l'introduction de nuisibles (poissons-chats) dans les étangs...